



Communauté de Communes  
Lanvallon Plouha

## SCHEMA LOCAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### Contact / informations OFFICES DE TOURISME

5, Avenue Laënnec  
22580 PLOUHA  
Téléphone : 02.96.20.24.73  
Fax : 02.96.22.57.05  
E-mail : [O-T-PLOUHA@wanadoo.fr](mailto:O-T-PLOUHA@wanadoo.fr)

6, Place du Marché au Blé  
22290 LANVOLLON  
Téléphone : 02.96.70.12.47  
Fax : 02.96.70.27.34  
E-mail : [o.t.lanvallon@wanadoo.fr](mailto:o.t.lanvallon@wanadoo.fr)

Blog : <http://www.cc-lanvallon-plouha.typepad.fr/sldt/>

**RAPPEL DE L'AMBITION** (du positionnement) : Devenir un **territoire Breton d'excellence** en matière de tourisme **maîtrisé et partagé**, dédié à une clientèle en quête de **bien-être et de ressourcements** et mettant en valeurs ses **vraies spécificités**.

**RAPPEL DES ENJEUX** : excellence, tourisme maîtrisé et partagé mettant en valeurs ses vraies spécificités.

**RAPPEL DES AXES STRATEGIQUES** : paysage protégé, mise en tourisme, lisibilité du territoire, qualité, multi-saisonnalité, réponse aux besoins des locaux en adéquation avec ceux des visiteurs.

#### FICHE ACTION N°5-2-1

**Intitulé : signalétique touristique sur la Communauté des Communes**

NIVEAU DE PRIORITE : élevé

IDENTIFICATION DU POTENTIEL ECONOMIQUE : fort

IDENTIFICATION DU POTENTIEL IMAGE : fort

**RAPPEL DU CONTEXTE** (état des lieux, constats, diagnostic)

Pas de signalétique touristique, pas de démarche collective en ce sens ; les visiteurs ne trouvent pas les sites ou passent à côté, lassitude et déception des visiteurs qui abandonnent parfois leurs recherches. Des visiteurs apprennent après leur passage sur le territoire qu'ils ont manqué des sites intéressants ; ils auraient pu rester plus longtemps chez nous.

#### OBJECTIFS

La mise en valeur de tous les patrimoines, les faire connaître, les rendre accessibles. Devenir un exemple !

**PROBLEMATIQUES A REGLER** (comment ?...)

- Transfert des compétences accueil et information à la Communauté de Communes par chaque commune.
- Refaire un inventaire, mais sur le terrain et par commune, des besoins sur les sites publics avec vérification des orthographes usitées.
- Etablir une charte graphique de la signalétique avec des logos évocateurs et un code des couleurs (appel à un cabinet spécialisé ? – prolongement de la charte graphique mise en place pour les zones d'activité ?)
- Etablir un cahier des charges qui sera destiné au marché concernant la fabrication de la signalétique (charte graphique avec des logos évocateurs et un code des couleurs..).
- Organiser le montage d'un dossier de financement avec le Pays Touristique Terres d'Armor selon compétences : demande pour le territoire dans son ensemble ou chaque commune devra-t-elle monter son propre dossier ? (**Anne-Claire, remplaçante de Laëtitia Rose doit nous rappeler**).
- Demander à chaque Municipalité qu'elle délègue du personnel au moment de la mise en place de la signalétique.
- Suivi, veille de la signalétique en place : par un représentant de chaque commune et au moins une fois par an.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

- Pour refaire un inventaire sur le terrain des besoins et établir un cahier des charges : mise en place d'un groupe de travail (1 élu de chaque commune, personnel OT et bénévoles compétents supportés par le service SIG de la Communauté de Communes Lanvallon-Plouha).
- Appel d'offre avec cartographie des besoins.
- Réponse des candidats au marché et étude des réponses par le groupe de travail puis consultation pour validation de la commission tourisme et patrimoine.
- Présentation du dossier en Conseil Communautaire avant ajout aux demandes de financements extérieurs.
- Montage et suivi du dossier de financement avec le Pays Touristique.
- Une fois les fonds réunis, commande de la signalétique.
- Avant arrivée du matériel, envoi des besoins cartographiés en amont aux Municipalités pour organisation de la mise en place.
- Suivi, veille de la signalétique en place : par un représentant de chaque commune et au moins une fois par an.

<p><b>CIBLES VISEES</b> Les visiteurs qu'ils soient locaux ou non.</p>
<p><b>RESULTATS ATTENDUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une irréprochable accessibilité et lisibilité du territoire.</li> <li>- Une qualité d'accueil et donc une satisfaction de la clientèle accrue.</li> <li>- Un "mieux-vivre" pour les habitants.</li> <li>- Des séjours plus longs sur le territoire.</li> </ul>
<p><b>INDICATEURS D'EVALUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décompte des remarques négatives et positives sur ce sujet dans les OT, les Mairies et les commerces</li> <li>- Estimation du résultat d'après le temps consacré par le personnel à donner des directions.</li> </ul>
<p><b>CALENDRIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sollicitation du Pays Touristique sur la problématique financière de l'ambition : été 2010.</li> <li>- Mise en place d'un groupe de travail en janvier 2011.</li> <li>- Fin de l'inventaire des besoins fin mars 2011.</li> <li>- Cahier des charges prêt et validé par la commission tourisme et patrimoine fin avril 2011.</li> <li>- Appel d'offre et réponse des candidats pour fin mai 2011.</li> <li>- Etude des réponses par le groupe de travail puis consultation pour validation de la commission tourisme et patrimoine pour début juillet 2011.</li> <li>- Présentation du dossier en Conseil Communautaire de septembre 2011.</li> <li>- Bouclage des dossiers de demandes de financement fin octobre 2011.</li> <li>- Mise place avant la mi-mars 2012.</li> </ul>
<p><b>FINANCEMENTS POSSIBLES</b> En attente réponse du Pays Touristique, organe compétent sur ce dossier.</p>
<p><b>ACTEURS DE L'ACTION (pilote + partenaires)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Office de Tourisme.</li> <li>- Elus.</li> <li>- Commission tourisme et patrimoine.</li> <li>- Pays Touristique Terres d'Armor.</li> </ul>